



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Lycée Général et Technologique
Aristide BRIAND**

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
N°4
DU 28 AVRIL 2022**

2 RUE PIERRE SÉMARD
☒ C.S. 73126 – 27031 EVREUX Cedex
☎ 02.32.23.69.00
E.MAIL : 0270016W@ac-rouen.fr

Nombre de membres titulaires : 30
Nombre de présents titulaires : 22
Quorum: 16

Membres présents :

Membres de l'établissement siégeant de droit : M. Jean-Michel DIOT, M. Donatien AMOUROUX, Mme Florence DAMERON, Mme Annie VOGEL, Madame Lila GHALI

Représentant de la commune : Mme Caroline CASTELNAU,

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation : Mme Pascale DELAFENETRE LUBAT, Mme Cécile LAGOUELLE, Mme Claire ESPINASSE, Mme FOSSEY, Mme Catherine BOUTTIER,

Représentantes des personnels ATSS : Mme Maryline BARGE, Mme Karine LECLERC,

Représentants des parents d'élèves : M. Denis LEVEQUE, Mme GREGOIRE Marie-david,

Membres excusés :

M^{me} TREMEL, représentante de la collectivité de rattachement

M Arnaud MABIRE, représentant EPN

M Jacques DAVOUST, représentant des parents d'élèves

M Benjamin GAUDRE et Mme POSTEC Viviane, représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

Mme Sophie DELABARRE, représentante des personnels ATSS

Membres absents :

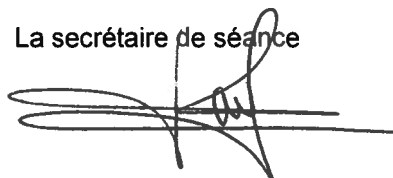
M Camille NARANTICH, représentant de la collectivité de rattachement

M Laurent DELANOE, personnalité qualifiée

M Herwan COLOVRAY, Douaa AZEROUAL, Louna RODRIGUEZ-VEGAS, Mohamed SAID, Léo SALMON, représentants des élèves

<u>Nature des questions traitées :</u>	Pages
I - CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
II - ORGANISATION SCOLAIRE	3
III - AFFAIRES FINANCIÈRES	3/12
IV - QUESTIONS DIVERSES	12

La secrétaire de séance



Madame LECLERC

Le Proviseur



Le Proviseur,
M. DIOT

Jean-Michel DIOT

Monsieur le Proviseur, ouvre la séance à 18 h 20, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Il présente également les excuses des personnes empêchées.

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance. M^{me} Karine LECLERC, membre élu suppléante, représentante des personnels ATSS, se porte volontaire.

Monsieur le Proviseur soumet l'ordre du jour à l'approbation des membres,

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 03/02/2022

Le procès-verbal de la séance du 03/02/2022, transmis par voie électronique, est soumis aux voix pour approbation. Madame ESPINASSE fait remarquer qu'il manque, en page 3, la fin de la phrase.

Monsieur le Proviseur sollicite les membres pour approbation du procès-verbal.

Votants : 17	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 17	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Romain LEBOURG, enseignant en éducation thérapeutique, actuellement au service intendance, est invité au CA.

II. ORGANISATION SCOLAIRE

1. Plan local d'évaluation :

Monsieur DIOT présente aux membres du Conseil d'Administration le Projet d'évaluation pour l'année scolaire 2021-2022 qui avait précédemment été évoqué en questions diverses lors d'un Conseil d'Administration. Les enseignants du lycée général et technologique Aristide Briand, réunis en groupes disciplinaires et en concertation interdisciplinaire, s'entendent sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale). Ce projet collectif d'évaluation, discuté au lycée en conseil pédagogique, s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national. Il a pour but de rendre visible et explicite la réflexion de l'équipe enseignante sur l'acte pédagogique de l'évaluation. Il permet notamment d'en partager les principes avec les élèves et leurs familles. Les élèves sont les premiers acteurs de leur réussite. Ce projet a été élaboré en concertation avec les équipes pédagogiques. Monsieur DIOT précise que ce projet sera clarifié auprès des parents et élèves.

Madame LAGOUANELLE rappelle l'avis défavorable au contrôle continu de la part des enseignants.

Le Projet d'évaluation est soumis aux votes pour approbation.

Votants : 17	Abstentions : 5	Bulletins nuls : 0
Pour : 12	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/105

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

III – AFFAIRES FINANCIERES

A. AFFAIRES FINANCIERES DU LGT SUR L'EXERCICE 2021

1. ADOPTION DU COMPTE FINANCIER 2021 DU LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE / VENTILATION DU RÉSULTAT D'EXERCICE

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable informe les membres du Conseil d'Administration que le résultat budgétaire de l'exercice 2021 du LGT enregistre un résultat positif de 73 972,40 €. En réintroduisant les

extournes 2020 non réalisées (185,05 €) le résultat net de gestion 2020 est de 74 157,45 € (cf. : annexe jointe rapport COFI21).

SERVICE AP

Le service Activités Pédagogiques montre une baisse de 38 242,35 € par rapport à l'année 2020. Elle est principalement due au contexte sanitaire qui a limité l'activité en présentiel (cours en demi-effectifs sur une moitié de l'année). Toujours en raison de cette année particulière, les dépenses d'activités pédagogiques ont diminué car l'enseignement s'est fait en distanciel sur plusieurs mois.

Concernant les recettes :

- ⬇ L'écart important constaté sur la taxe d'apprentissage en 2020 a disparu.
- ⬇ Celles concernant les voyages et le programme Erasmus n'ont pas été réalisées, à cause de la crise sanitaire.

SERVICE SRH

Une baisse sur l'activité du Service Restauration et d'Hébergement a été constatée, même si nous avons certainement bénéficié de plus d'élèves captifs à la cantine en l'absence de restauration extérieure et grâce aux vacances apprenantes. Les recettes sont toutefois en hausse et atteignent un niveau cohérent avec la baisse observée depuis 2017.

Madame la Secrétaire générale remercie les équipes de restauration et d'entretien, qui assurent la continuité du service dans de bonnes conditions et appliquent avec respect le protocole sanitaire mis en place.

SERVICE ALO

Le service ALO représente les dépenses de fonctionnement de l'ensemble de la cité scolaire : le lycée, le GRETA, le GSPaye, le Microlycée et le LP.

Durant la période de confinement du mois d'avril plusieurs services ont continué à fonctionner, dont l'intendance et l'agence comptable, en dehors de la période de vacances scolaire.

Une baisse est toujours constatée au niveau des loyers, due à la venue d'une seule assistante de langues qui, de plus, est répartie plus tôt que prévu. Celle des contrats d'entretien est moins importante que l'année précédente.

En revanche, la reprise d'une activité a engendré des hausses :

- ⬇ Des dépenses de viabilisation, puisque les cours en effectifs réduits ont induit un besoin de chauffage et d'électricité qui n'existait pas en 2020, lors des périodes de confinement.
- ⬇ Les dépenses d'administration et logistiques, avec la reprise des déplacements et des dépenses en matériels.
- ⬇ Pour la maintenance des bâtiments, puisque les personnels techniques ont effectué les interventions et chantiers reportés, mais ont aussi dû préparer la venue de la commission de sécurité. Enfin, avec le retour des effectifs en classe entière, les dégradations ont augmenté dans certains bâtiments.

LES AUTRES SERVICES :

L'appel au Fond Social Lycéen et à la caisse de solidarité pour les étudiants a de nouveau augmenté cette année, de même que le montant des bourses nationales versées aux élèves du lycée (6^e année consécutive de hausse).

A l'issue des échanges, le Proviseur sollicite les membres du Conseil d'Administration pour l'adoption sans réserve du compte financier 2021 du lycée général et technologique :

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 17

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/103

Le compte financier 2021 du lycée général et technologique est adopté sans réserve à l'unanimité NT des membres présents

2. AFFECTATION DU RESULTAT AU FOND DE ROULEMENT

Le Proviseur soumet au vote des membres du Conseil d'Administration l'affectation du résultat de l'exercice 2021 sur le compte de réserves « 10681 ».

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 17

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/101

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents NT

3. DBM et DO :

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable demande la validation des membres du conseil pour les DBM suivantes :

✚ **DBM N° 2 et 3 pour information** : pour la répartition de crédits suite à la notification et la subvention de matériels d'EPS et culturels.

✚ **DO N° 2 et 3 pour information** : pour une notification de subvention et l'abondement de l'hébergement extérieur.

✚ **DBM N° 4 pour vote** : abonder les crédits de viabilisation en raison de l'augmentation des tarifs (électricité, chauffage, gaz, ...), effectuer des travaux, l'achat de tables et bancs extérieur et de fournitures nécessaire à l'ouverture expérimentale en septembre 2022 d'une option artistique correspondant à la filière STD2A, pour un montant de 140 358 par prélèvement sur le fond de roulement et virements entre services.

La DBM 4 est soumise aux votes :

Votants : 17

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 17

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/80

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents NT

4. CONVENTIONS – CONTRATS

✚ Convention d'hébergement CROUS / Microlycée

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer la convention de partenariat avec le CROUS pour l'hébergement des élèves du Microlycée à partir du 1er septembre 2022 et renouvelable 3 ans maximum par tacite reconduction. Le but de cette convention est de réserver de 4 appartements de type T1 individuel de 20m2 sur la résidence universitaire de l'ITON pour les élèves inscrits au Microlycée en 2022/2023.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 17

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/ 82

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T

✚ Convention d'hébergement lycée Alexandre DENIS de CERNY

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer la Convention d'hébergement à l'internat et à la Demi-pension de l'élève TEIXEIRA PINTO Lucas avec le lycée Alexandre DENIS de CERNY (91590) durant le stage à la base 107 d'Évreux du 22 mai au 01 juillet 2022.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 17

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/84

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T

✚ Convention d'hébergement avec le lycée SENGHOR

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer la Convention d'hébergement avec le lycée Senghor dans le cadre du projet immersion des élèves de secondes technologiques avec accueil au service de restauration du lycée Senghor des élèves participant au dispositif

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 17

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/70

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T

✚ Avenant n°2 à la COM

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer l'avenant à la convention d'objectif et de moyen avec la Région concernant la maintenance des bâtiments REPARTITION DES MISSIONS DE MAINTENANCE DANS LES EPLE. Le présent avenant n° 2 à la Convention d'Objectifs et de Moyens (COM) a pour objectif de préciser et de clarifier la répartition des missions de maintenance dans les EPLE entre la Région et les établissements.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/71

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T

✚ Convention Groupement de commande publique Maintenance et entretien des ascenseurs

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer la convention constitutive du Groupement de commande « maintenance et entretien des ascenseurs, monte-charges et plates-formes élévatrices » avec la Région (Normandie) pour la passation et l'exécution des marchés publics relatifs à la maintenance et l'entretien des ascenseurs, monte-charges et plates-formes élévatrices pour la Région, des lycées, des collèges, le CSN, le FRAC, et l'ESITC.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/95

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T

✚ Contrat de maintenance SELFAIR

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer le contrat d'ASSISTANCE ET de MAINTENANCE avec la société SELFAIR pour le logiciel SALTO de gestion des accès. Le présent contrat définit la liste des logiciels qui bénéficient d'une assistance de la part du service technique de la société SELFAIR. Le coût annuel du contrat à la souscription s'élève à 491,80 € TTC pour 2022.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/74

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T

✚ Licence annuelle TURBOSELF

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer le contrat de Licence annuelle avec la société TurboSelf qui prévoit les conditions dans lesquelles le Fournisseur concède à l'établissement scolaire utilisateur, un droit d'utilisation non-exclusif du Logiciel TurboSelf et assure la maintenance dudit logiciel pour 620 € HT.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/69

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T

✚ Vérifications des portails automatiques APAVE

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer le contrat pour les vérifications annuelle et semestrielle des 4 portails automatiques au sein de l'établissement. La société retenue est l'APAVE. Montant total annuel de la prestation : 408€ TTC.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/73

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T

⚡ Vérifications des installations de protection contre la foudre APAVE

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer la proposition de contrat pour la vérification annuelle des installations de protection contre la foudre : paratonnerres et parafoudres. La société retenue est l'APAVE pour un montant de 360€ TTC.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/90

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T

♻️ Convention pour le recyclage des huiles alimentaires

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer la convention avec MRJ Négoce pour le recyclage des huiles alimentaires à titre gratuit.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/72

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T

📄 Liste des contrats au 1er janvier 2022 :

Suite aux différents changements de prestataires, de montants par rapport à ceux votés en novembre dernier, ainsi que l'ensemble des contrats renouvelés dans le cadre de l'adhésion au groupement de commande des EPLE de l'Eure au lycée Augustin Hébert, Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration l'autorisation de modifier la liste des contrats votés au budget 2022.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/94

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T

📄 Convention CORDEE DE LA REUSSITE « 2021-2022 » :

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer la convention de partenariat dans le cadre du dispositif national dénommé « cordées de la réussite ». En 2021/2022 la cordée "NAVIGUONS VERS LES SCIENCES" propose aux établissements encordés (le lycée Louis MODESTE-LEROY - EVREUX / le collège JEAN-JAURES - EVREUX / le collège HENRI DUNANT - EVREUX / le collège GUILLAUME DE CONCHES - CONCHES EN OUCHE) et le lycée Aristide BRIAND EVREUX, en tant que tête de cordées d'établir ensemble un partenariat pour donner à chacun les moyens de sa réussite dans l'élaboration de son projet personnel d'orientation quel que soit le parcours envisagé, poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ou insertion professionnelle. L'appel à projet recense les différents tutorats mis en place.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/87

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T

📄 Convention logement précaire : nouvelles COP 2022 et renouvellement des COP 2022/23

COP 2022 : suite à une demande de logement d'un personnel du lycée, le CA autorise la proposition de COP pour logement situé au Bâtiment E (RDC aile Ouest). Il s'agit d'une proposition de convention d'occupation précaire pour la location d'un appartement T5 pour un personnel administratif du lycée. Montant loyer 670€/mois et 110€ de provisions sur charges (dont eau, électricité et chauffage urbain) à compter du 1^{er}/05/2022. Ce logement est attribué en NAS au proviseur du Lycée professionnel qui a obtenu une dérogation à l'obligation de loger en septembre 2021, il est actuellement vacant et peut donc être proposé en COP.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/75

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents T

Renouvellement de COP existantes : le CA valide le renouvellement pour l'année 2022/2023 des Conventions d'Occupation Précaire sous réserve d'obtention de la dérogation à l'obligation de loger des personnels logés en NAS concernant pour les COP déjà existantes :

- M. Guyot Jérémy (pavillon T3)
- Mme Gérard (F3 au RDC du K1)
- M. Pérez (F3 au 1er étage du K1)
- celle pour 3 assistants de langues en colocation (bâtiment H T4) à partir du mois de septembre 2022
- Mme Legros, (F4 1er étage du Bâtiment H (T4))
- Mme Berbey, (F3 RDC du K2)

Il faudra voir en juin les logements disponibles ou non en fonction des résultats des mutations.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n°2022/89

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

📌 Tarif location du gymnase :

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration de voter un nouveau tarif de location du gymnase s'élevant à 50,00 €.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/104

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

📌 Convention pour l'accueil d'un stage sportif :

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation préalable pour le Proviseur de signer la convention avec Fab5 camp association pour l'accueil (hébergement et restauration de 120 personnes), selon les tarifs en vigueur, d'un stage de basket du 2 au 16 juillet 2022. Les agents seront rémunérés directement en activité accessoire par le co-contractant.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/98

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

5. SORTIES – VOYAGES

📌 Sortie à PARIS le 5 MAI 2022

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer les marchés conventions et contrats correspondants à la sortie organisée par M Benjamin GAUDRE pour les élèves de première G du Lycée général afin de découvrir le parcours historique et esthétique des lieux et monuments parisiens du PARIS Haussmannien. Le nombre de participants est fixé à : 32 élèves pour un montant total de 779€.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n°2022/91

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

📌 Sortie à PARIS le 28 Avril 2022

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer les marchés conventions et contrats correspondants à la sortie organisée par M Benjamin GAUDRE pour les élèves de première E du Lycée général afin de découvrir le parcours historique et esthétique des lieux et monuments parisiens du PARIS Haussmannien. Le nombre de participants est fixé à : 30 élèves de première E. Le montant total est de 673 €.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n°2022/86

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

✚ Sortie obligatoire à PARIS le 28 Avril 2022

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer les marchés conventions et contrats correspondants à la sortie organisée par Mme RAUSCHER pour 38 élèves du microlycée afin de découvrir les principaux monuments historiques de Paris et favoriser l'ouverture culturelle des élèves. Montant total des dépenses 1217 €.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n°2022/85

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

✚ Partenariat avec l'International Grammar School de Sydney

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer les marchés conventions et contrats correspondants un échange entre le lycée et cet établissement australien : les cinq élèves concernés seront accueillis par les familles sur place et les frais seront à la charge de leurs responsables légaux.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n°2022/93

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

B. AFFAIRES FINANCIERES DU GRETA PORTES DE NORMANDIE

1. ADOPTION DU COMPTE FINANCIER 2021 DU GRETA DE L'EURE / VENTILATION DU RÉSULTAT D'EXERCICE

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable présente aux membres du Conseil d'Administration, et commente le rapport dédié au compte financier du GRETA de l'Eure, dont le lycée Aristide BRIAND est l'établissement support, pour l'année 2021, ainsi que les résultats de l'exercice budgétaire 2021 et le montant du fond de roulement

Chiffre d'affaires baisse en 2021 à hauteur de 3 257 682,04 € (3 576 189,89 € en 2020)

- Résultat de gestion déficitaire à hauteur de -279 743,27 € sur l'exercice 2021
- Fond de roulement disponible à hauteur de 1 810 911,55 €, en baisse de 268 678,98 € par rapport à 2020
- Ce qui porte l'IAF à 264 438,65 €

Le Proviseur sollicite les membres du Conseil d'Administration pour l'adoption sans réserve du compte financier 2021 du GRETA de l'Eure

Votants : 17 Abstentions : 5 Bulletins nuls : 0
Pour : 12 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n°2022/78

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

2. AFFECTATION DU RESULTAT AU FOND DE ROULEMENT

Le Proviseur soumet au vote des membres du Conseil d'Administration l'affectation du résultat de l'exercice 2021 sur le compte de réserves « 10681 ».

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 5 Bulletins nuls : 0
Pour : 12 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n°2022/102

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

3. DBM et DO

✚ **DBM N° 1 pour information** : pour la création d'une ligne de recettes.

✚ **DO N° 1 à 7 pour information** : pour divers ajustements et le transfert d'une ligne de production.

4. Tableau des effectifs du GRETA

📌 Validation du tableau des effectifs

Mise à jour du tableau des effectifs pour procéder à l'avancement de carrière ou modifier les quotités pour l'année 2021 selon le tableau joint ainsi qu'aux remplacements ou aux recrutements nécessaires.

Votants : 17 Abstentions : 5 Bulletins nuls : 0
Pour : 12 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0 **NT**

Acte n°2022/99

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

📌 Rémunération d'enseignants

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur d'assurer la rémunération des professeurs formateurs du bac MMCM et du CAP CRM suivi en apprentissage, selon le taux apprentissage du barème de Montpellier, conformément aux accords pré existants sur le GRETA d'Elbeuf.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 5 Bulletins nuls : 0
Pour : 12 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0 **NT**

Acte n°2022/92

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

5. Tarif rémunération GRETA PN :

Monsieur le Proviseur sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de proposer le vote d'un nouveau Tarif pour la FOAD (formation à distance) montant = 1/20^e de l'heure et pour l'accompagnement de stagiaire et/ou la visite en entreprise : 18 € TTC par stagiaire

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 5 Bulletins nuls : 0
Pour : 12 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0 **NT**

Acte n°2022/77

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

6. CONVENTIONS – CONTRATS DU GRETA PN :

📌 Contrat DSL Network

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer le contrat pour la Fibre FTTH avec la société, hors académie, pour la fibre internet mutualisée au sein des locaux du GRETA. Engagement 36 mois.

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 5 Bulletins nuls : 0
Pour : 12 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0 **T**

Acte n°2022/76

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

📌 Contrat d'assurance multirisque Raqvam MAIF

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer le contrat avec la MAIF pour l'assurance d'un local prêté par la mairie de Vire afin d'y organiser des formations

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : 5 Bulletins nuls : 0
Pour : 12 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0 **T**

Acte n°2022/67

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

📌 convention avec la mairie de Vire

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer la convention avec la Mairie de Vire pour la mise à disposition d'un local pour effectuer des formations.

La proposition est soumise aux votes :
Votants : 17 Abstentions : 5
Pour : 12 Contre : 0
Acte n°2022/68

Bulletins nuls : 0
Refus de prendre part au vote : 0

T

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

📌 Marché entretien des locaux

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer le marché pour l'entretien et la propreté des locaux dépendant de l'ex-GRETA d'ELBEUF Vallée de Seine avec la société TERNETT. Ce marché concerne les locaux situés au 6 bis cours Carnot à Elbeuf, ceux de l'Octroi à Caudebec-les-Elbeuf, et l'antenne des Fontenelles à Louviers

La proposition est soumise aux votes :
Votants : 17 Abstentions : 5
Pour : 12 Contre : 0
Acte n°2022/96

Bulletins nuls : 0
Refus de prendre part au vote : 0

T

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

📌 Avenant au marché de chauffage

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer l'avenant au marché de fourniture de chauffage et d'eau chaude sanitaire avec DALKIA.

La proposition est soumise aux votes :
Votants : 17 Abstentions : 5
Pour : 12 Contre : 0
Acte n°2022/97

Bulletins nuls : 0
Refus de prendre part au vote : 0

T

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

📌 Contrat avec TOTAL Energies

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer le contrat avec Total Energies concernant l'offre classique d'électricité et de gaz pour les locaux du GRETA situés à Caudebec les Elbeuf.

La proposition est soumise aux votes :
Votants : 17 Abstentions : 5
Pour : 12 Contre : 0
Acte n°2022/88

Bulletins nuls : 0
Refus de prendre part au vote : 0

T

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

📌 Avenant au marché 3695 CRIANN

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le Proviseur de signer l'avenant au marché de groupement de commandes CRIANN suite à une baisse des prix et l'ajout d'une offre de secours.

La proposition est soumise aux votes :
Votants : 17 Abstentions : 5
Pour : 12 Contre : 0
Acte n°2022/106

Bulletins nuls : 0
Refus de prendre part au vote : 0

T

La proposition est adoptée à la majorité des membres présents

C. AFFAIRES FINANCIERES DU GSPAYE SUR L'EXERCICE 2021

1. ADOPTION DU COMPTE FINANCIER 2021 DU GS PAYE

Madame la Secrétaire Générale – Agent comptable présente aux membres du Conseil d'Administration le bilan de l'exercice 2021 pour le groupement de service paye des contrats aidés du département de l'EURE.

Le Proviseur soumet au vote des membres du Conseil d'Administration l'approbation du compte financier de l'exercice 2021 :

Votants : 17 Abstentions :
Pour : 17 Contre : 0
Acte n° 2022/83

Bulletins nuls : 0
Refus de prendre part au vote : 0

Le compte financier 2021 du GSP est adopté sans réserve à l'unanimité des membres présents. NT

2. AFFECTATION DU RESULTAT AU FOND DE ROULEMENT

Le Proviseur soumet au vote des membres du Conseil d'Administration l'affectation du résultat de l'exercice 2021 sur le compte de réserves « 10681 ».

La proposition est soumise aux votes :

Votants : 17 Abstentions : Bulletins nuls : 0
Pour : 17 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/100

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents. NT

IV – QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

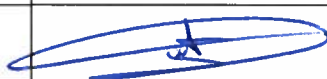





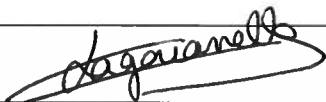




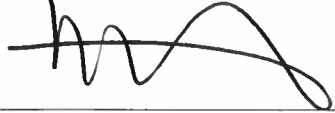
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.


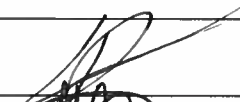

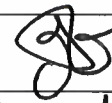
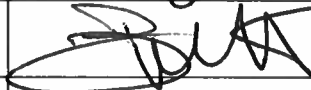
LISTE D'EMARGEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LYCÉE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

ARISTIDE BRIAND EVREUX

Le Jeudi 28 Avril 2022

NOM PRENOM	Fonctions	EMARGEMENT
M. DIOT Jean-Michel	Proviseur	
M. AMOUROUX Donatien	Proviseur Adjoint	
Mme DAMERON Florence	Agent Comptable	
Mme VOGEL Annie	DDFPT	
Mme GHALI	CPE	
M. NARANCITCH Camille	Représentant de la collectivité de rattachement	
Mme TREMEL Emmanuelle	Représentante de la collectivité de rattachement	Excusée
Mme CASTELNAU Caroline	Représentante de la Commune	
M. MABIRE Arnaud	Représentant EPN	Excusé
M. DELANOE Laurent	Personnalité qualifiée	
Mme LAGOUANELLE Cécile	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
M GAUDRE Benjamin	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme ESPINASSE Claire	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme POSTEC Viviane	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme FOSSEY Alexandra	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme DELAFENETRE LUBAT Pascale	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme BOUTTIER Catherine	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme BARGE Maryline	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
Mme DELABARRE Sophie	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	Excusée

Mme LECLERC Karine	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
M LEVEQUE Denis	Représentant des parents d'élèves	
Mme MAROT Anne	Représentante des parents d'élèves	
M. DAVOUST Jacques	Représentant des parents d'élèves	Excusé.
Mme GREGOIRE Marie-David	Représentante des parents d'élèves	
M. BRENNETOT Philippe	Représentant des parents d'élèves	
COLOVRAY Herwan	Représentant des élèves	
AZEROUAL Douaa	Représentant des élèves	
RODRIGUEZ-VEGAS Louna	Représentant des élèves	
SAID Mohamed	Représentant des élèves	
SALMON Léo	Représentant des élèves	
SUPPLEANTS		
Mme PIEL Alexandra	Représentante de la collectivité de rattachement	
Mme BAKI Gisèle	Représentante de la collectivité de rattachement	
Mme LEON Patricia	Représentante de la Commune	
M ERRAMMACH Youssef	Représentant de la Commune	
Mme MOUSSTAMIRE	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
M LE BRAS	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
MME FOUESNEL	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
MME COULANGEON	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
M BOURGEAIS	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
M CARETTE	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
M BOULET	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
MME BRAZ	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
MME POREE	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	

MME DELAHAYE	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
MME MOINE	Représentante des parents d'élèves	
MME ROSSIGNOL	Représentante des parents d'élèves	
MME MALLET	Représentante des parents d'élèves	
M LELEDIER	Représentant des parents d'élèves	
MME BIYOUNDOUDI LEGRAND	Représentante des parents d'élèves	
M LOPES VENANCIO LAMBIN	Représentant des élèves	
MME BAH	Représentante des élèves	
MME BENTALHA	Représentante des élèves	
MME LEMARIE	Représentante des élèves	
M FERNANDEZ LOPEZ	Représentant des élèves	